COMMUNIQUE DE PRESSE

CGT Éduc'action Picardie - 39 rue Chabannes - 80000 AMIENS
Mél : amiens@cgteduc.fr

Contact presse : Benoit DROURT - **07.62.65.12.22**
José GASPAR - **06.73.93.49.36**

Rentrée des Enseignants stagiaires :

Le scandale du travail dissimulé !

Lundi 26 août 2019, le rectorat de l'académie d'Amiens (comme tous les rectorats de France) organise une journée "d'accueil et formation des fonctionnaires stagiaires lauréats des concours du second degré".

La même organisation est proposée aux fonctionnaires stagiaires du premier degré dans les INSPE d'Amiens, Beauvais et Laon.

Cette première journée est très importante pour les futurs stagiaires car si elle leur permettra de réaliser toutes les démarches administratives nécessaires à leur prise en charge financière, elle sera surtout l'occasion pour eux de se voir présenter leur année de formation.

De plus, les personnels stagiaires se voient "inviter" à participer les 27,28 et 29 août à des formations disciplinaires et à des réunions avec leurs inspecteurs et tuteurs.

Pour finir la semaine, le vendredi 30 août est consacré à la pré-rentrée dans leur établissement d'affectation.

La note de service n° 2019-064 du 25-4-2019 parue au bulletin officiel de l'Éducation Nationale précise pourtant que les "lauréats [qui] seront nommés fonctionnaires stagiaires **au 1er septembre 2019**".

L'employeur "Éducation nationale" demande donc au mois d'août à ses futurs agents de lui consacrer une semaine de travail sans aucune rémunération, sans aucune couverture ni prise en charge pendant leurs déplacements.

Quand on interroge le rectorat sur cette situation, il se réfugie sous le vocable "invitation" et invoque le caractère non obligatoire pour les futurs agents !

Quel futur agent pourrait il s'aventurer à ne pas participer à ces journées au risque de mettre à mal sa formation et se mettre à dos sa hiérarchie dés sa prise de fonction ?

De quoi justifier pour l'État de son titre du plus mauvais employeur de France !

Amiens, le 23 août 2019